



COMMUNE DE BIARD

Biard, le 7 décembre 2022

Le Maire de BIARD

à

**Mesdames et Messieurs les
Membres du Conseil Municipal**

Chers Collègues,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu, salle du Conseil à la mairie, en présentiel.

Lundi 12 décembre 2022 à 18h30

ORDRE DU JOUR

1. Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO) 2022-2025 avec l'Association du Centre Socio-Culturel de la Blaiserie
2. Convention de mise à disposition de locaux et équipements communaux 2022-2025 pour l'exercice de l'activité d'accueil de loisirs avec l'Association du Centre Socio-Culturel de la Blaiserie
3. Indemnités de fonction des élus
4. Etat annuel des indemnités des élus – Exercice 2021 – Informations
5. Subvention exceptionnelle - Association des Parents d'Elèves (APE)
6. Compte rendu des décisions du maire prises dans le cadre de ses délégations
7. Finances – Décisions modificatives
8. Questions diverses

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Chers Collègues, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Le Maire


Gilles MORISSEAU